



QUEL EST LE CADRE LÉGAL POUR LES « RÉCUPÉRATIONS »

Cette matière est réglementée de manière générale, par la loi du 16 mars 1971 sur le travail, et de manière spécifique, pour le secteur socioculturel (Commission paritaire 329), par l'Arrêté royal du 16 juin 1999 et les Conventions Collectives de Travail du 31 mars et du 25 octobre 1999.

1. DUREE DE TRAVAIL

Le régime de travail considéré comme « normal » pour un travailleur à temps plein est un régime dans lequel :

- La durée du travail est limitée à 8h par jour et 38h par semaine ;
- La semaine de travail s'étend du lundi au samedi (au + tard) ;
- Il n'est pas travaillé le dimanche, ni les jours fériés ;
- Il n'est pas travaillé la nuit (entre 20h et 6 h).

Pour notre secteur de l'ErE (et le secteur socioculturel en général), il était impératif de prévoir des dérogations qui tiennent compte des activités des associations qui ne sont possibles que par la rencontre du public pendant ses heures « libres ». Il est dès lors prévu dans notre secteur la possibilité d'augmenter de manière exceptionnelle la durée du temps de travail :

- Max. 11h par jour (au lieu de 8h) ;
- Max. 50h par semaine (au lieu de 38h).

Cette augmentation n'est autorisée qu'aux conditions suivantes :

- Cela doit être prévu dans l'horaire de travail ;
- Le temps de travail ne peut dépasser 988h par semestre (= 26 semaines x 38heures).
- Il faut respecter une limite de dépassement cumulé maximum de 78h. Le calcul est le suivant :
(nbre de semaines prestées x 38h) + 78h = nbre max. d'h pouvant être prestées.

Exemple : un travailleur preste 45h pendant 21 semaines, soit 945h. La limite est dépassée : après 21 semaines, le travailleur ne pouvait avoir presté plus de 876h (38h x 21 semaines + 78h). Cette limite interne a dès lors pour conséquence que les employeurs doivent accorder les repos compensatoires avec une plus grande régularité.

2. TRAVAIL DU DIMANCHE ET DES JOURS FERIES

En raison des spécificités du secteur socioculturel, la CCT du 25/10/1999 permet de déroger à l'interdiction de travailler le dimanche ou un jour férié.

Quelles sont les règles à respecter :

- Un travailleur ne peut prester plus de 10 dimanches par an (26 dimanches pour les organisations de jeunesse) ;
- L'employeur doit garantir un dimanche non presté par mois ;
- Aucune limite en nombre n'existe en ce qui concerne les jours fériés.

3. REPOS COMPENSATOIRE : LES HEURES SUPPLEMENTAIRES ET LES HEURES « INCONFORTABLES »

Tout dépassement des limites du temps de travail donne donc droit, outre au paiement de la rémunération due, à des compensations. Ces compensations consistent d'une part en repos compensatoire qu'il faut accorder en contrepartie de la prestation effectuée au-delà des limites de la durée du travail (ex. report du repos dominical pour un dimanche presté) auquel il faut ajouter une compensation supplémentaire sous forme de repos compensatoire supplémentaire ou de sursalaire.

Les compensations supplémentaires sont structurées en deux catégories :

1. La compensation des « heures inconfortables ».

Il s'agit des dépassements aux règles générales de la durée du travail prévues dans l'horaire (dérogations structurelles). C'est le cas lorsque des prestations sont structurellement planifiées par exemple le WE ou en soirée pour des formations pour adultes, ou lorsque l'horaire des animateurs prévu durant les stages dépasse 9 heures par jour ou 40 heures par semaine.

Il est accordé au travailleur une compensation de 20 % par heure inconfortable prestée. L'employeur peut accorder cette compensation de 20 % soit en sursalaire, soit en repos compensatoire supplémentaire (soit 12 minutes par heure prestée, à prendre dans les 6 mois).

2. La compensation des « heures supplémentaires »

Il s'agit de dépassements occasionnels des limites de la durée du travail, effectués pour faire face par exemple à des urgences, des imprévus ou des cas de force majeure, en dehors de l'horaire normal du travailleur, tel que figurant dans son contrat de travail.

Les heures supplémentaires sont en principe interdites. Dans les cas exceptionnels (voir ci-dessus) où elles sont autorisées, est à considérer comme travail supplémentaire tout travail effectué au-delà de 9 heures par jour ou de 38 heures par semaine ;

Toute heure supplémentaire prestée donne droit : soit au paiement d'un salaire qui dépasse de 50% celui de la rémunération ordinaire ; soit ouvre le droit à un repos supplémentaire d'au moins une demi-heure.

Cette majoration est portée à 100% (ou une heure de repos supplémentaire par heure prestée) lorsque le travail supplémentaire est effectué un dimanche ou un jour férié.

Exemple : un animateur à temps plein (38h/sem.) doit remplacer au pied levé un collègue malade pour travailler un dimanche, à raison de 8h. Pour ce travail presté un dimanche, il a droit à :

- Son salaire pour le dimanche presté (8h de travail) OU un jour de récupération ;
- + 8h de repos compensatoire (qui ne sera pas rémunéré puisque le dimanche a été rémunéré), à prendre dans les 4 semaines suivantes. Par exemple, la semaine suivante, son horaire comprendra un jour où il ne travaille pas (le mardi : repos compensatoire de 8h pour le travail effectué le dimanche). Ce mardi ne sera pas rémunéré, puisqu'il n'en-tame en rien les 38h qui doivent être prestées par ailleurs.

Info en bref : Réforme APE

En raison du remaniement, entres autres, du Gouvernement wallon, la réforme APE est actuellement gelée. Et sans présager de l'avenir, cette réforme étant portée, à l'origine, par une Ministre socialiste, il est fort probable qu'elle connaîtra des aménagements conséquents sous le prochain Gouvernement. Affaire à suivre...

Quelles sont les pratiques numériques en ErE ?

Les animateurs en ErE sont-ils allergiques au numérique ? Et les enseignants, quels outils utilisent-ils pour sensibiliser à l'environnement, plutôt guide papier ou tableau interactif ? Voici les résultats de notre enquête menée auprès de 380 personnes.

Qui sont les répondants ?

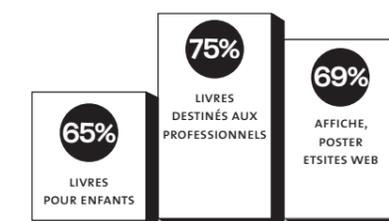
Un questionnaire numérique a été envoyé à plus de 9000 contacts du Réseau IDée (abonnés à nos newsletters, participants à nos événements, membres...). 380 personnes ont répondu. Les ¾ s'intéressent à l'ErE à titre professionnel, dont ½ travaille dans un organisme spécialisé en ErE et ¼ fait partie de l'enseignement.

À quels outils ont-ils souvent recours à des fins d'éducation relative à l'environnement ?

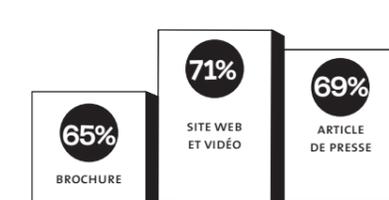
Les livres papier traditionnels sont les outils les plus utilisés par ¾ des pros de l'ErE (animateurs, chargés de projets...), alors qu'ils n'arrivent qu'en 8^e place chez les enseignants (47%). Côté numérique, si les sites web sont fréquemment utilisés (70%), tant par les enseignants que par les pros de l'ErE, les autres outils numériques (tableau interactif, tablette, serious game, applications, MOOC) ne séduisent que 15 à 20% des pros de l'ErE.

Les tableaux interactifs (36%) et les tablettes (27%) sont souvent utilisés par certains enseignants, alors que les MOOC (18%) et seriousgame (5%) arrivent bons derniers. Ils sont pourtant au cœur d'un important projet de plateforme numérique initiée par le Ministre Di Antonio.

Podium des outils utilisés par les pro de l'ErE



Podium des outils utilisés par les enseignants



INFOR'IDée est le bulletin de liaison trimestriel des membres effectifs du Réseau IDée

Édition et diffusion
Réseau IDée
266, rue Royale à 1210 Bruxelles
T. 02 286 95 70 / F. 02 286 95 79
info@reseau-idee.be
www.reseau-idee.be

Ont collaboré à ce numéro
Marie BOGAERTS • Christophe DUBOIS • Damien REVERS •

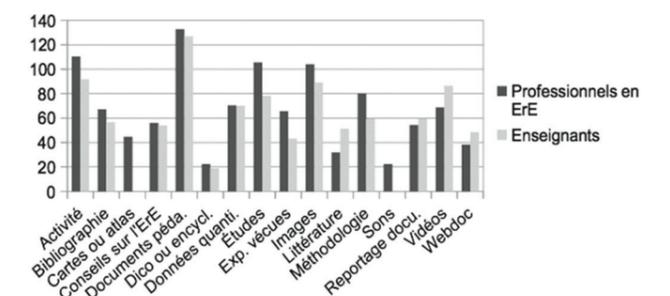
Mise en page
César CARROCERA GIGANTO

« TIC et ERE, opportunités et dangers »

Ma 20/02/2018 à Bruxelles-Environnement, journée d'échange et de réflexion-formation pour les associations d'ErE wallonnes et bruxelloises. Venez échanger et découvrir en quoi les TICs (Technologies de l'Information et de la Communication) constituent à la fois des opportunités et un danger pour les associations d'ErE.

Contact : joelle.vandenberg@reseau-idee.be

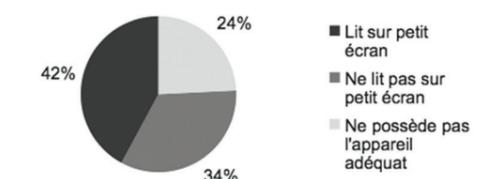
Que recherchent-ils sur le web ?



Comment restent-ils informés ?

Les newsletters (82% des répondants) et Facebook (69%) sont les supports privilégiés pour rester informé en matière d'éducation à l'environnement. Néanmoins, très peu d'associations disposent d'une page Facebook.

Lecture sur petits écrans (smartphone/tablette)



Nous pouvons constater que pour certains, le numérique - en particulier l'internet mobile - est encore exclu des pratiques personnelles et professionnelles (24% des répondants ne possèdent pas de smartphone, alors que 75% des belges en ont un). Néanmoins, à la lumière des entretiens, les TICs sont considérées comme une piste d'avenir. Elles devraient nécessairement être incluses dans les démarches éducatives des professionnels s'adressant à un public plus jeune, plus férù de ces moyens de communication. L'intégration des TICs se ferait alors de manière à compléter les outils traditionnels, et non pour « remplacer l'apprentissage par le vrai vécu » si cher à l'ErE.



MERCI aux 4 administrateurs sortants

Christian DAVE (CRIE Fourneau-St-Michel), Sarah INSTALLÉ (Fédération Fermes d'animation - Au pré d'Uguette), Marc STIEMAN (Jeunes et Nature), Christophe VERMONDEN (CNB) ont alimenté le CA pendant de nombreuses années. Le Réseau les remercie pour tout le temps consacré et leurs avis éclairés !



Retour sur la 26^e AG du Réseau IDée dans les nouveaux locaux du CRIE de Villers-la-Ville



« Se relier à soi, à la nature et aux autres », une activité animée par Maximo Foncea, animateur au CRIE de Villers. Merci Maximo !

Les 11 administrateurs

1. Anne Bauwens (présidente) - ScienceInfuse-UCL
2. Etienne Cleda - Empreintes - CRIE de Namur
3. Xavier Dallenogare - GoodPlanet Belgium
4. Maëlle Dufrasne - Natagora
5. Martine Laval - Education Environnement - CRIE de Liège
6. Jean-Michel Lex - Membre à titre personnel
7. Vinciane Mathieu - Domaine de Berinzenne - CRIE de Spa
8. Thierno Ndiaye - COREN
9. Eric Petitjean - Quinoa
10. Benoît Salsac - Worms
11. Yves Wauters - Ferme Pédagogique Maximilien

Les nouveaux se présentent :

3. Xavier Dallenogare (GoodPlanet Belgium) : « GoodPlanet est une grosse association qui travaille sur l'ensemble de la Belgique, sur le DD; on est donc intéressé par le futur débat (lire encadré ci-dessous). Aujourd'hui, je suis dans des processus participatifs et aussi dans la coordination de formations. Ma motivation ? Le plaisir et la rencontre avec les autres, apporter mon regard soit éclairé, soit naïf. Je déteste le conflit, j'essaie donc toujours de trouver des consensus. J'aime avoir le temps de réfléchir pour construire des choses, ce qui manque à tous aujourd'hui. »

4. Maëlle Dufrasne (Natagora) : « Je travaille dans une grosse association (116 personnes, dont une vingtaine en éducation). Je travaille beaucoup en partenariat, avec les publics scolaires, aussi dans le collectif Tous Dehors, avec Hypothèse, etc. J'aime chercher des compétences ailleurs, découvrir des choses que je ne connais pas, et apporter éventuellement un autre regard. Je ne fais pas le conflit, je suis donc complémentaire à Xavier. Ce qui me motive aussi, c'est l'envie de faire bouger les choses au niveau du politique. »

9. Eric Petitjean (Quinoa) : « Quinoa est une association de jeunesse, ONG d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, avec 8 employés. On est connus pour organiser des projets internationaux, mais on veut surtout outiller les gens pour avoir une réflexion et un engagement vers le changement social et la transition. Quinoa est présente dans les écoles, propose des accompagnements d'acteurs éducatifs et de collectifs citoyens. On a aussi un fort engagement politique, mais pas partisan. C'est peut-être aussi quelque chose qu'on peut apporter dans le secteur. »

11. Benoît Salsac (Worms) : « Je suis fondateur de l'asbl, une petite équipe de 5 personnes, qui s'occupe de la valorisation des déchets organiques, notamment par l'éducation. Vous nous trouverez à la Maison de la Paix, où se trouve aussi Coren. J'ai beaucoup de choses à apprendre mais aussi peut-être un autre regard à apporter, notamment celui d'une petite association. »

5 nouveaux membres

Le Réseau compte désormais 133 membres, dont 5 nouveaux. Pour compléter leur présentation et faire connaissance, ils vous posent une seule question ! Si vous pouvez y répondre, merci de les contacter...

Coordination des Centres de Rencontres et d'Hébergement est une Organisation de Jeunesse pluraliste qui a pour objectif la sensibilisation des jeunes aux enjeux de société. Elle rassemble une douzaine de centres.

Sa question : « Qui travaille ou dispose d'outils sur l'évaluation socio-environnementale d'une structure ? »

Contact : Yves Reinkin - yves.reinkin@coordination-crh.be

Mobilesem vise à renforcer la mobilité des habitants en milieu rural (Entre-Sambre-et-Meuse, arrondissement de Philippeville).

Sa question : « Qui organise des journées thématiques ou autres activités autour de la mobilité durable ? »

Contact : Michel Meuter - mmeuter@mobilesem.eu

La **Maison du Parc Naturel Hautes Fagnes Eifel** (Botrange) a fait de l'éducation à l'environnement un de ses axes prioritaires.

Sa question : « Qui serait intéressé par un partenariat pour de la formation ou un accompagnement du personnel en matière d'ErE ? »

Contact : Chantal Martin - service.pedagogique@botrange.be

La **Société Royale Forestière de Belgique** existe depuis 125 ans pour défendre et promouvoir la forêt. Sur le plan de l'éducation, elle a un programme ForestFriends qui touche un millier de personnes par an.

Sa question : « Notre magazine Sylva souhaite consacrer un numéro à l'ErE en lien avec la forêt. Nous voudrions retracer l'histoire de l'ErE et des expériences de terrain. Qui pourrait collaborer ? »

Contact : Isabelle Lamfalussy - Isabelle.Lamfalussy@srfb-kbbm.be

La **Maison du Développement Durable** est une association ouverte à de multiples collaborations et un espace à Louvain-la-Neuve pour toute personne ou organisme en transition vers le DD.

Sa question : « Ecole en transition, quartier en transition... Comment être le soutien de ce type d'initiative ? Qui est actif/prêt à travailler sur cette question de la transition ? »

Contact : Alain Dangoisse - alain.dangoisse@uclouvain.be



ÉPINGLÉ POUR VOUS

« ErE, DD, transition... Logés à la même enseigne ? »

Mardi 12 décembre 2017 à Mundo-Namur

Education relative à l'Environnement (ErE) ou éducation au développement durable (DD), c'est kif-kif bourriquot, chou vert et vert chou ? Se revendiquer - ou pas - du DD, qu'est-ce que cela dit de nous-mêmes, de nos pratiques, de nos valeurs, de notre vision de la société et de notre rapport aux institutions ? Et la transition là-dedans ? Si les mots sont des moules à penser, des armes, ou des partis pris, quels mots choisissons-nous - individuellement et collectivement - pour nous définir aux yeux du monde ?

Le Mardi 12 décembre à Mundo-N, venez :

☛ découvrir les « représentations de l'EDD au sein des pratiques et des discours des acteurs d'ErE », rapport issu d'une enquête qualitative menée auprès d'animateurs et de coordinateurs d'associations membres;

☛ comprendre le cadre institutionnel dans lequel s'inscrit l'EDD et l'influence que cela peut avoir sur nos pratiques (et nos subventions);

☛ échanger avec d'autres sur nos discours et nos pratiques, nos convictions et nos doutes, nos identités et nos opportunités... en matière de DD.

Infos : Christophe Dubois - christophe.dubois@reseau-idee.be



« J'ai participé au Forum Planet'ErE à Montréal »

Le Forum international Planet'ErE fait se rencontrer tous les 4 ans les acteurs de l'Éducation relative à l'Environnement au sein de la francophonie. Il se tenait à Montréal en juin dernier. Notre administratrice Maëlle Dufrasne (Natagora) y était. Rapport d'étonnement.

Ce que je constate : une convergence des attentes à travers la francophonie. Nous cherchons tous, peu ou prou, plus d'institutionnalisation, plus de formation et plus de financement. L'ErE n'est nulle part reconnue comme une discipline qui contribue au fondement de l'éducation, une conscience de l'état de l'individu et des sociétés, et un moyen d'épanouissement et d'émancipation des personnes. Le Québec, avec son Centre de recherche en éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté (Centr'ère), fait un peu figure d'exemple dans le domaine. J'espérais que la présence d'un tel centre de recherche à Montréal légitimait et ancrerait le travail en ErE au Québec de façon plus prégnante qu'en Wallonie... Mais c'est loin d'être suffisant pour assurer un climat serein pour le secteur.

Ce que j'en retiens : qu'on fait du bon boulot en Wallonie et à Bruxelles! L'équipe du Centr'ère mène un travail de recherche engagée politiquement ; ailleurs et chez nous, une série d'acteurs prennent une position réflexive, sans être nécessairement académique,

afin de décoder des méthodes et des processus transposables. J'ai le sentiment que créer des liens entre les acteurs de tous les niveaux, associatifs et académiques, locaux, nationaux et internationaux, a tout son sens afin de dégager des pistes stratégiques qui influent les politiques publiques. Au delà des contenus, ces rencontres ont surtout contribué à ce tissage de liens, avec la promesse de se revoir et de travailler ensemble. Les espoirs des colloques, un peu comme les rêves des colonies de vacances...

Ce qui m'a séduit et inspirée : la vision de la nature qu'ont les québécois des régions hors Montréal. Avec leur forêt boréale, immense territoire terriblement exploité et abîmé, avec leurs liens aux peuples autochtones, devant des pipe-lines qui coupent de merveilleux territoires, devant des identités brisées, certains renouent avec une vision sacrée de la nature et insufflent une très belle énergie.

Plus d'infos: <http://forumplanetere6.org/>